



Nous tenons à remercier chaleureusement l'association BAE pour ce questionnaire, qui constitue une opportunité précieuse d'explicitier les axes forts de notre programme. Nous saluons votre action, dont la pertinence et l'utilité sur notre territoire sont largement reconnues : votre vigilance citoyenne est essentielle pour nourrir un débat démocratique éclairé. C'est donc avec une volonté de clarté et de transparence que nous vous présentons nos engagements pour répondre aux défis écologiques et urbanistiques majeurs de notre commune.

Pour la Liste Citoyenne,
Cédric FRANCOIS

1/ Le SCOT 2024

Le SCOT 2024 n'intègre absolument pas les limites en matière de ressources sur son périmètre. Nous y sommes totalement défavorables.

- Eau potable : La croissance de la population et le surtourisme n'ont pu être desservis en eau potable sur la ville qu'en pompant dans le lac de Cazaux (40 % de la ressource). Le réchauffement climatique et les pollutions croissantes rendent cette ressource difficilement traitable. L'exploitant est à bout de ces ressources ; c'est un maillon faible sur la COBAS. En même temps, les efforts d'optimisation des pompages en eau profonde et de réduction des fuites du réseau n'ont pas été réalisés. Vouloir encore augmenter la population est irraisonnable. La seule solution imaginée par les maires en 2024 a été d'obtenir de nouvelles autorisations de puisage dans de nouveaux gisements d'eau potable, au détriment des générations futures. Nous y sommes totalement opposés. Il faut arrêter cette fuite en avant.
- Eaux usées : Les réseaux d'EU de Gujan-Mestras ont une sensibilité élevée aux eaux pluviales (une des plus fortes du Bassin et sur un périmètre très large). Ce problème doit être traité avant toute croissance de la population. Les derniers événements pluvieux de janvier 2026 sur la commune l'ont démontré. Par ailleurs, les stations de pompage à Gujan-Mestras sont en limite de capacité.

À Gujan-Mestras, le SCOT :

- ne respecte pas la loi Littoral (extension de l'Actipôle) ;
- ne permet pas de protéger la trame verte et bleue (coupure avec Le Teich) ;

- intègre un risque de submersion marine qui a été évalué sans prendre en compte la remontée de la nappe phréatique à Gujan-Mestras (+50 cm en 8 ans) ;
- prévoit le prolongement de l'autoroute jusqu'à Arcachon, qui n'est pas financé par l'État et viendra obérer les ressources financières de la COBAS au détriment du logement, alors que le problème est majeur à Gujan-Mestras.

Nous sommes donc clairement contre le SCOT 2024, qui ne respecte pas les équilibres indispensables entre urbanisation et ressources.

2/ La remontée des nappes

La remontée des nappes est une réalité que chacun peut constater et qui est pourtant oubliée dès que le niveau redescend sous un seuil visible à l'œil nu. Les projets en zone inondable se multiplient, parfois même avec des garages en demi-sous-sol. La mise à jour des données relatives aux nappes sera un préalable à la rédaction du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), en concertation avec les scientifiques et les spécialistes des risques naturels.

Au-delà du constat et de la prévention pour la sécurité des habitants, il faudra agir au SIBA pour que celui-ci réalise pleinement sa mission en garantissant l'entretien des réseaux naturels et la bonne circulation des nappes. Le maintien de zones forestières contribuera aussi à l'amortissement naturel des variations de niveau de la nappe.

3/ Consigne de vote

En tant que Liste Citoyenne, nous ne donnerons aucune consigne de vote aux grands électeurs de notre liste, chacun pouvant voter en son âme et conscience. Toutefois, il est certain que ces personnes dirigeront leur vote vers les valeurs de défense de la forêt et de l'environnement autour desquelles la liste s'est construite.

4/ Programme et urbanisme

Notre programme prévoit le recensement des forêts et espaces boisés de la commune afin d'engager un programme de renouvellement des individus sans attendre qu'une tempête ou une maladie n'attaque ces ensembles. Notre liste regroupe plusieurs personnes avec des compétences pointues dans ces domaines.

Nous allons également stopper l'étalement urbain en proposant des solutions innovantes de création de logements : rénovation urbaine, habitats partagés, petits ensembles à forte exigence environnementale. Au niveau de la COBAS, nous défendrons l'abandon de l'extension de l'A660 vers

5/ Risques naturels

Les incendies font partie des risques naturels qui seront pris en compte dans nos plans d'urbanisation, au même titre que le risque de submersion marine et d'inondation, dont les zonages devront être mis à jour à l'aune des conséquences du dérèglement climatique que nous observons.

6/ Biodiversité

La défense de la biodiversité sur la commune de Gujan-Mestras est un sujet majeur. Nos décisions iront dans le sens d'une meilleure intégration de la biodiversité dans la ville : arrêt des produits phytosanitaires, coupure de l'éclairage nocturne, suppression de l'éclairage des ponts de l'A660 et de certains bâtiments publics, arrêt de l'étalement urbain et préservation de la trame verte entre Le Teich et Gujan-Mestras, information auprès du grand public.

En illustration « clin d'œil » de cette politique, nous ne prévoyons pas l'installation de bornes ou de radars pour lutter contre les moustiques : nous ferons le maximum pour que leurs prédateurs naturels se réinstallent dans nos jardins et nos forêts.

Il faut en finir avec le raisonnement qui prône la compensation (la nature ne se « reconstruit » pas) et l'artificialisation « vertueuse » où le simple fait de ne pas imperméabiliser une partie du terrain constituerait une protection de la biodiversité. C'est la voix des promoteurs, portée par la majorité actuelle.